

AR SKREO

36^e
ANNÉE

BULLETIN DE L'AMICALE MOLENAISE

✉ amicale.molenaise@molene.fr
http://www.molene.fr/amicale_molenaise.htm

N°
107

Février 2014



au revoir les amis...

SKREO N° 107

Février 2014

SOMMAIRE

- Le mot du Président
- Etat Civil
- Réunion de bureau
- Le Pèle Mêle du Skréo
- Infos Penn ar Bed
- Infos communales
- Les dégâts de la drogue
- Être vieux
- La taxe Barnier
- Pour rire un peu
- Où sont passés nos champs

STATUTS DE L'AMICALE .

(J.O du 04 . 08 . 1978 et du J.O du 22 . 01 . 1984 .)

- Amélioration du cadre de vie de tous ceux qui, à un titre quelconque, sont attachés à l'île Molène et à son archipel .
- Animation de l'île et pratique d'activités sportives, le champ d'activités étant étendu à tout l'archipel de Molène .

Siège social : Pen an Ero, Molène

Téléphone et Fax : 02 98 07 38 60

ou 02 98 03 48 69

E.Mail : amicale.molenaise@molene.fr

Tirage de notre journal associatif à 385 exemplaires distribués à nos adhérents

**NOTA : Nous demandons à nos adhérents de nous signaler leurs événements familiaux afin d'éviter oublis ou impairs dans la rubrique Etat Civil.
(et attention à l'orthographe !)**

LE MOT DU PRESIDENT

Bonjour à tous

Le bureau de l'Amicale vous souhaite une bonne année 2014, qu'elle vous apporte joie, bonheur et santé. Il y a aussi les deuils ; toute notre compassion aux familles éprouvées.

Monsieur le maire de Molène m'a chargé de vous transmettre ses bons vœux à chacun d'entre vous. Merci monsieur le Maire des bons vœux formulés à notre égard.

Vous terminez votre mandat, avez-vous dit. Permettez-moi de vous remercier de l'accueil toujours cordial et direct qui a présidé à nos relations, de votre écoute, des aides logistiques apportées, mise à disposition des salles, participation au repas des anciens, prêt de matériel etc...

En tant qu'ancien élu, je me permets d'écrire cette lettre au futur(e) Maire.

Monsieur ou Madame l'élu,

Félicitations pour votre élection. Vous avez les pouvoirs et le devoir de faire fonctionner notre commune, de la défendre et de nous représenter.

Bonne chance, car c'est une lourde charge. L'intérêt général doit primer, mais nul doute qu'avec votre conseil municipal vous saurez répondre aux aspirations et au bien-être de la population permanente et temporaire.

Comme l'a dit le maire sortant, c'est un travail d'équipe. Il faut réaliser l'unité molénaise avec toutes ses composantes. L'intérêt collectif passe avant tout. Tel est le souhait. C'est un bon objectif. L'union fait la force. Les habitants de Molène vous font confiance pour améliorer et défendre l'île et ses habitants.

Nous dépendons beaucoup du continent, mais nous lui apportons aussi un territoire, une valeur ajoutée, une île dans la corbeille, ce qui est la cerise sur le gâteau.

Sans vouloir donner de leçons, rappelons que les conseillers municipaux doivent :

- avoir un jugement au-dessus des partis
- faire passer l'intérêt général avant les intérêts particuliers
- ne pas mélanger familles, travail et fonctions municipales
- veiller à l'application des décisions prises
- être à l'écoute de la population – concertation
- veiller à protéger Molène, au maintien de son mode de vie
- étudier les critères de transport pour tous, y compris ceux qui n'ont qu'une tombe à fleurir

Chaque mandature apporte du nouveau. Par le passé, il y a eu des ouvrages permettant à Molène d'avoir l'indispensable, l'utile, le nécessaire tels : la digue, l'impluvium, l'EDF, l'eau, la répurgation, les lignes de réseaux souterraines, les maisons sociales, les secours incendie, la santé, la protection du littoral.

Il faut continuer tout en veillant à ce que la modernité n'efface pas le passé, et faire comprendre l'entité molénaise à tous nos partenaires, souvent ignorants de nos spécificités.

Félicitations à tous les élus : confiance, courage et réussite tous ensemble ; gardons le pays attractif.

Pour sa part, l'Amicale garde la même ligne de conduite : « Servir le pays ». Quelle que soit la municipalité, nous répondrons présent dans la limite de nos possibilités

Je vous renouvelle mes vœux pour cette mandature.

Kénavo, Bloavez Mad.

René Masson

ETAT CIVIL

du 15 octobre 2013 au 15 février 2014

Naissances au foyer de :

Rozenn Gonin et Christophe Lesne (fille de Marie Françoise et Erwann Gonin)	Gaïd
Angélique Le Duot et Ali Souiden (fille de Gisèle et Claude Le Duot)	Mahdi
Marine Chastillon et Ludovic Calvez (fille de Armelle (née Masson) et Lionel Chastillon et fils de Léone et François Calvez)	Camille
Pauline Masson et Mikaël Siche (fille de Gérard Masson)	Yonna
Caroline Tual et Arnaud Buisson (fille de Cathy et Rémy Tual)	Mathilde
Alexandra Le Gall et Alex Durand (fille de Maryanne et Jean Yves Le Gall)	Eliott

Félicitations aux parents et bienvenue aux petits skréos.

Mariages

Marie Ansquer et Jean Michel Simon
(fils de Danielle et Roger Simon)

Avec les félicitations du Skréo

Décès

Pierre Podeur	85 ans	Molène
Pierre Tual	90 ans	Molène
Jacques Corcuff (amicaliste et beau-frère de Monique et Gilbert Cuillandre)	75 ans	Leucate
Anastasie Le Fourn (née Tasie Podeur)	94 ans	Brest
Christian Masson (fils de Jeannine et Noël Masson)	45 ans	Plouzané
Roger Choquer (père de Stéphane Choquer)	67 ans	Ploumoguier

Toutes nos condoléances.

Hommage de Geneviève Le Bousse à Pierre Tual.

Pierre,

Je voulais te dire un dernier Au revoir.

Je ne suis pas molénaise. C'est par Fanfan que j'ai appris à « connaître » le « vrai » Molène, avec toi, Hippolyte et d'autres anciens marins pêcheurs sur cette mer d'Iroise. Quel bon souvenir de se retrouver pour les anniversaires des uns et des autres autour du verre de l'Amitié !

Tu me disais souvent : « On est bien à Molène, hein ! ». Je te répondais : « Oui, Pierre ».

Je garderai de toi le souvenir d'un homme bon, simple et convivial.

Merci Pierre. Repose en paix.

Kénavo.

Gene

RAPPEL COTISATIONS

Il reste encore quelques adhérents non à jour de leur cotisation. Ce n'est pas parce que celle-ci n'augmente pas (toujours 15 euro) qu'il est interdit de s'en acquitter. Nous comptons sur vous...

REUNION DE BUREAU

La réunion de bureau annuelle a eu lieu le samedi 18 janvier en présence de 14 personnes. Cette réunion a pour but de faire le point sur les actions réalisées durant l'année passée et de préparer la saison à venir.

Les dates des principales manifestations envisagées ont été établies et sont susceptibles d'être modifiées en cas de télescopage avec les manifestations des autres associations.

Seule la date de la marche traditionnelle Triélen-Molène, qui est conditionnée par le coefficient de marée, est d'ores et déjà officielle. Ce sera le mardi 12 août. Nous en parlons plus en détail dans le pêle mêle du Skréo.

Les autres dates, à confirmer, sont les suivantes :

- | | |
|---------------------|---------------------|
| - Repas des anciens | dimanche 8 juin |
| - Loto | dimanche 27 juillet |
| - Loto | dimanche 24 août |
| - Jeux sur le port | dimanche 17 août |

Nous nous sommes posés la question de l'opportunité d'organiser les repas des gras et d'été, vu le peu d'empressement des gens à s'inscrire et donc, indirectement de la difficulté à organiser ces repas. A voir...

C'est vu. Il n'y aura pas de repas des Gras car, à ce jour, 24 février, trop peu de gens se sont manifestés, malgré les annonces dans la presse locale.

Il a été aussi question des tarifs Penn ar Bed. Voir détails dans infos Penn ar Bed.

INFOS BARR AVEL MOLENEZ

Comme vous le savez, l'association « Jeunesse Molénaise » a mué et est devenue « Barr Avel Molénez », ce qui veut dire « Tempête Molénaise ». Le but, toucher un plus grand nombre de personnes, développer et varier les animations.

Voici les festivités proposées :

- | | |
|---|-------------------|
| - Pot de lancement | samedi 12 juillet |
| - Bal pop | samedi 13 juillet |
| - Tournoi de foot | samedi 19 juillet |
| - Spring Break (jeux et bal en soirée) | samedi 26 juillet |
| - Jeux de bar revisités | samedi 2 août |
| - Concert * | samedi 9 août |
| - Concert * | samedi 16 août |
| - Soirée à thème | samedi 23 août |

* dates incertaines avec possibilité de changement

LE PELE MELE DU SKREO

PROXI SERVICES

Le Huit à Huit a vécu. Depuis le 1^{er} juillet dernier, Christine et Bruno Delerue ont pris possession des locaux du Huit à Huit. Au bout de quelques mois, nos sympathiques Chtis ont trouvé leurs marques puisqu'ils ont inauguré le 23 novembre leur nouveau magasin « Proxi Services ».

A cette occasion, Christine et Bruno ont convié toutes les personnes présentes sur l'île au pot de l'amitié, préparé par l'Archipel, et servi à la salle communale. Bruno a fait part de sa satisfaction de s'être installé à Molène, de découvrir toutes les facettes de la vie insulaire, des problèmes particuliers qui s'y posent, liés justement à l'insularité et d'apprendre à connaître les gens. En bref, la qualité de vie molénaise estompe la vie trépidante des bouchons et des TGV ...

En ce qui concerne le magasin, nos nouveaux gérants s'efforceront de pratiquer les prix les plus accessibles avec plus de 5000 références présentes. « Nous ne sommes pas à Molène pour devenir millionnaires » nous a affirmé Bruno.

Maintenant que l'hiver est passé, (et quel hiver !) la population va revenir et l'animation aussi.

En tout cas, le Skréo vous souhaite, Christine et Bruno, bonne chance et bonne continuation .

PROBLEME D'EAU

L'eau distribuée à Molène provient de citernes alimentées par les forages ou l'impluvium. Cette eau est ensuite filtrée et traitée au chlore pour éliminer les bactéries, avant d'être acheminée dans le réseau communal.

Des contrôles sanitaires sont effectués régulièrement (tous les deux mois) pour s'assurer d'une qualité de l'eau conforme aux normes officielles. Il s'avère que le contrôle du 8 novembre dernier a décelé un taux anormalement élevé de THM (trihalométhanes) dans l'eau distribuée (0,23 mg/l pour un max de 0,1mg/l). Un avis a donc été lancé pour éviter de consommer cette eau.

Le terme « trihalométhanes » désigne un groupe de substances formées lorsque le chlore utilisé pour la désinfection de l'eau réagit avec la matière organique d'origine naturelle (feuilles mortes, végétation...) se trouvant dans l'eau à traiter. Est-ce dangereux ? Avec une concentration élevée, il y aurait risque de cancer de la vessie. Ce risque est incertain et n'apparaîtrait qu'après une longue période d'exposition d'au moins 20 ans.

Ce qui est sûr, c'est que le chlore détruit les bactéries qui sont certainement plus dangereuses que les THM. Il serait peut-être judicieux de jeter un coup d'œil sur la qualité de l'eau de nos citernes individuelles...

Un article paru dans « Le Télégramme » du 6 janvier dernier parle des travaux d'un doctorant à l'Ecole nationale supérieure de chimie à Rennes. Voici des extraits du texte... « La chloration est le procédé de désinfection incontournable en France pour maintenir la qualité microbiologique de l'eau destinée à la consommation humaine. Cette chloration génère la formation de sous-produits par réaction avec la

matière organique naturellement présente dans l'eau » précise le chercheur... « Plusieurs de ces sous-produits sont régulièrement retrouvés dans les eaux distribuées. Leur présence peut poser un problème de santé publique... » Le projet du doctorant est de proposer un outil permettant de déterminer la formation de 45 composés issus de la chloration de l'eau... etc .

Tout ceci présage évidemment des contrôles supplémentaires avant la distribution d'eau, aussi bien à Molène que partout ailleurs.

Des travaux ont été réalisés sur l'île et l'eau est réputée consommable depuis fin janvier...

RESERVE NATURELLE

Le Comité consultatif de gestion de la Réserve Naturelle a eu lieu le 3 décembre dernier. L'Amicale Molénaise y était évidemment représentée.

Le bilan de la première année de cogestion de la Réserve naturelle d'Iroise y a été longuement débattu. L'accent a été mis essentiellement sur la nécessité de mutualiser les moyens (matériels, scientifiques, humains...) de la réserve naturelle et du Parc marin. Ce qui n'ira pas tout seul, à notre sens, mais qui relève quand même de la logique.

En ce qui concerne la pêche à la crevette sur Balaneg, la dérogation d'accès, du 1^{er} avril au 15 juillet, est prorogée en 2014 et 2015, aucune infraction n'ayant été constatée. Toutefois, cette autorisation est subordonnée à la signature préalable de la charte de Balaneg. Les personnes intéressées doivent le faire à la Maison insulaire, de façon impérative avant l'été.

La fréquentation de la Maison insulaire a été supérieure aux quatre années précédentes. Ceci s'explique par la présence d'une animatrice pendant l'été, aux affiches de promotion et au nombre d'animations proposées.

JOURNEES DE VOTE

C'est une année républicaine qui nous attend. Nous aurons droit aux élections municipales les dimanches 23 et 30 mars, et aux européennes le dimanche 25 mai. Chacun se doit d'accomplir son devoir de citoyen.

A ce propos, nous rappelons aux résidents secondaires qui votent à Molène, et il y en a beaucoup, que le prix du trajet bateau est exceptionnellement le même que celui des permanents, mais sur présentation de la carte d'électeur, suite à un accord obtenu en 2012 avec le Conseil Général.

LES VŒUX DU MAIRE

Jean François Rocher avait convié la population à la traditionnelle cérémonie des vœux, le dimanche 12 janvier à la salle communale. En présence de Didier Le Gac, conseiller général, de Xavier Jan, maire du Conquet et représentant de la CCPI, de Denis Palluel, maire d'Ouessant, il a souhaité une bonne année 2014 aux personnes présentes. Il a ensuite présenté les différentes réalisations et travaux effectués durant son mandat, et remercié toute son équipe municipale. Après avoir évoqué toutes les difficultés que peut rencontrer un maire durant son mandat, aussi

bien administratives que personnelles avec les petits conflits de voisinage inhérents à toute communauté, Jean François Rocher nous a annoncé qu'il ne brigait pas un nouveau mandat en souhaitant bonne chance à son (ou sa ?) successeur.

Un mot aussi au sujet du docteur Coquart, médecin sur l'île depuis bientôt 37 ans, qui prépare sa retraite et sa succession pour assurer les permanences hebdomadaires auprès des îliens.

Puis, place au magnifique buffet préparé par Rachel et son équipe, buffet qui a été très apprécié par les nombreuses personnes présentes.

Il faut ajouter aussi que les relations entre les deux îles de Molène et Ouessant sont, quoiqu'on en dise, excellentes puisque Denis Palluel, maire d'Ouessant, a remis officiellement la médaille d'Ouessant à Jean François Rocher...

LA MARCHE TRIELEN- MOLENE

Comme cela a été annoncé lors de la réunion de bureau, la marche aura lieu le mardi 12 août 2014 avec un coefficient de marée de 112 tout à fait acceptable.

Le nombre de marcheurs reste comme les années passées fixé à 100, chiffre maximum qui a été conforté l'année dernière. Afin d'élargir le panel de marcheurs, il a été décidé de limiter les groupes à 4 personnes.

Le tarif d'inscription a été réactualisé après 6 ans de stagnation. Il passe à 33 euro. Ce tarif comprend le transbordement sur Triélen, la marche évidemment (avec le bâton et le coup de « louzou » à mi-marche), et pour terminer le repas gastronomique au Théven.

POUR LES AMICALISTES. Les pré inscriptions peuvent se faire dès maintenant et ceci jusqu'au 15 avril dernier délai, date à laquelle nous prendrons les inscriptions des non amicalistes et... tant pis pour les amicalistes retardataires. Il n'y aura pas de dérogation. Pour ceux qui sont intéressés, vous avez quand même un mois et demi pour vous retourner...

LA METEO

Dire que nous avons été gâtés par la météo ces derniers temps serait certainement pris pour une boutade. En effet, les tempêtes se sont succédées depuis la fin de l'année 2013. Pour mémoire :

- du 22 au 24 décembre : tempête Dirk avec vents violents et pluies
- du 1^{er} au 6 janvier : épisode pluvieux avec inondations
- 1er et 2 février : coup de tabac conjugué avec les grandes marées occasionnant de nombreux dégâts
- 4 et 5 février : tempête Pétra avec des vents jusqu'à 155 km/h
- 6 février : tempête Qumaira
- 14 février tempête Ulla avec des vents de 152 km/h à Ouessant

Vous avez, pour la plupart d'entre vous, pu voir des photos dans la Presse, à la télé ou sur Internet, ce qui vous donnait une idée, certes très petite, sur l'étendue des dégâts après le passage du coup de tabac des 1^{er} et 2 février. En ce qui concerne Molène en particulier, ceux qui étaient sur place les 1^{er} et 2 février pourront vous dire que c'était une vision d'apocalypse. Rien à voir avec la tempête du 10 mars 2008, qui avait pourtant marqué les esprits à l'époque.

Cette année, deux secteurs ont été particulièrement touchés. D'abord le secteur de la gare maritime où la mer s'est engouffrée, mais sans faire trop de dégâts. En revanche, les bateaux qui se trouvaient devant la gare ont été drossés les uns sur les autres, avec là, des dégâts très importants. Le chemin côtier partant de la gare maritime vers le village a été fortement endommagé et n'est plus praticable.

Le secteur de Penn an Ero, comme le 10 mars 2008, a encore beaucoup souffert : des maisons inondées, certaines avec plusieurs dizaines de centimètres d'eau, les bateaux qui étaient au sec (et à l'abri pour l'hiver !) ont été déplacés et se sont retrouvés enchevêtrés ; l'un d'entre eux a d'ailleurs franchi le muret d'un jardin.

La porte de l'abri du Charcot a été arrachée, le mur contigu au jardin a purement et simplement été déchiqueté. D'autre part, toute la dune coté mer a disparu jusqu'à la protection béton mise en place dans les années 80. L'escalier qui se trouvait une trentaine de mètres plus loin en direction du port a disparu on ne sait où, et le gros bloc de rocher qui lui servait de base se trouve une vingtaine de mètres plus bas.

Pour résumer, c'était un tel spectacle de désolation que des textes, des commentaires, des photos... ne peuvent pas reproduire la réalité de la situation.

La mairie a engagé une demande de prise en charge « Catastrophes naturelles » auprès de la Préfecture. Reste à attendre le décret au JO.

ETUDE SUR L'IODE A MOLENE

A l'initiative du docteur Coquart, médecin généraliste de Molène, une étude a été lancée l'été dernier en vue d'appréhender les causes de multiples maladies de la thyroïde sur l'île et l'implication potentielle de l'iode ambiant.

Pour le moment, il n'y a pas de résultat publié. Nous vous tiendrons au courant évidemment.

CONFIDENTIALITE AU S M S

Patrick, dans une lettre remise à la mairie à destination du Conseil Général, a attiré l'attention sur le manque de confidentialité du centre Médico Social. Les patients se trouvant dans la salle d'attente entendent ce qui se dit dans le cabinet médical, ce qui est gênant pour tout le monde.

Dans sa lettre, sans animosité, Patrick propose des solutions pour remédier à cette situation. Affaire à suivre. Merci pour ce geste citoyen.

POUR LES MELOMANES

Etiennette Bidan nous signale la sortie d'un nouveau CD du chœur d'hommes de Bretagne « Mouez Paotred Breiz ». Il s'agit d'une cantate intitulée « Le Chant Bleu de la Lumière », qui est une ode à la Bretagne et aux paysages d'Iroise, avec quelques morceaux consacrés à Molène.

Coop Breiz 29240 Spézet

E.mail : contact@coop-breiz.com

INFORMATION PENN ar BED

Les dossiers de renouvellement pour la période 2014-2015 sont disponibles sur www.pennarbed.fr, et en gare maritime. Au vu des faibles retours, la date de retrait des dossiers est avancée au 28 février (date initiale le 31 mars).

Ces dossiers sont à remettre à la Penn ar Bed le plus vite possible, faute de quoi les titulaires d'une carte périmée s'acquitteront du plein tarif en vigueur au jour de la traversée.

D'autre part, il est fortement conseillé aux voyageurs de déposer leurs bagages les plus lourds à la gare maritime pour éviter les encombrements dans les salons, et surtout pour faciliter l'embarquement sur les bateaux.

Nous vous informons que les conditions générales de transport des passagers ont évolué par rapport à 2013.

Réservation

Le paiement de la traversée à la réservation est **obligatoire toute l'année et s'applique pour tous les passagers sauf pour les résidents permanents**. Une tolérance sera toutefois accordée aux secondaires jusqu'aux vacances soit le 11 avril. Des affiches seront en place dans les gares, et l'information annoncée par téléphone.

Forfait modification

La Compagnie Penn Ar Bed a mis en place depuis le 1^{er} janvier ~~une taxe~~ un forfait modification de 1 euro ~~pour les passagers qui n'auraient pas annulé leur voyage à temps.~~ pour toute modification intervenant après l'horaire de départ initialement réservé. Ce forfait ne concerne pas les résidents permanents.

Voici les tarifs réactualisés valables en 2014 pour les traversées vers Molène :

INSULAIRES

(tarifs inchangés)

Permanents : 6,50 euro

Secondaires : 14,70 euro

AUTRES

*jusqu'au 30/06 et du 1/10 au 31/12
(hors weekends de juin)*

du 1/07 au 30/09

Enfant moins d'1 an	gratuit	gratuit
Enfant de 1 à 3 ans	3, 50 euro	3, 50 euro
Enfant 4/11 ans	16, 70 euro	20, 90 euro
Jeune 12/16 ans	22, 20 euro	27, 80 euro
Adulte	27, 80 euro	34, 80 euro
Groupe enfants	12, 40 euro	15, 20 euro
Groupe adultes	23, 60 euro	29, 60 euro

Tout au long de l'année nos clients ont la possibilité de profiter d'une remise commerciale de 10% à valoir sur une traversée aller-retour, sur présentation d'un justificatif de réduction au moment du retrait du billet au guichet.

Ces justificatifs sont disponibles auprès des offices de tourisme de la région, ou chez nos partenaires hébergeurs. D'ailleurs nous invitons les hébergeurs de l'île à contacter le service commercial à groupes@pennarbed.fr ou au 02 98 80 81 61 .

Nous pourrions ainsi leur mettre à disposition des coupons de réductions de 10% qu'ils pourront remettre à leurs clients.

On trouve enfin cet avantage dans le présentoir du Conseil général (il y en a un à la gare de Molène) et dans le chéquier Loisirs en Finistère qui sera distribué à partir du mois d'avril.

Info Amicale complémentaire

Il convient de souligner le professionnalisme des commandants et des équipages qui, malgré les tempêtes successives, ont assuré le service des îles tous les jours, sauf le lundi 6 janvier, le mercredi 5 février et le samedi 8 février, parfois avec des horaires aménagés en fonction des marées et de la météo, et souvent dans des conditions de navigation très difficiles. Cela mérite un grand coup de chapeau.

Dans le même ordre d'idées, nous tenons aussi à saluer les bénévoles à terre pour la sauvegarde des maisons et des embarcations touchées par les différentes tempêtes.

L'Amicale lance un appel à tous pour répondre favorablement à la mobilisation nettoyage environnement demandée par la mairie lors des prochaines vacances de Pâques.

TRIBUNE LIBRE

Il y a eu, il y a quelques années, une petite polémique ou du moins des discussions sur les sujets suivants :

Dit-on : Ile de Molène
ou Ile Molène ?

Un habitant de Molène est-il ilien ou insulaire ?

Voici un autre sujet que je relève en faisant la mise en page de ce Skréo et qui me tracasse :

On dit et on écrit : Mol è ne avec un accent grave
Doit-on dire et écrire : Mol è nais avec un accent grave
ou Mol é nais avec un accent aigu

Le Skréo attend vos réponses... argumentées évidemment !

R G

Quand la nature se déchaîne

En cet hiver 2013/2014 les intempéries, tempêtes et autres inondations se succèdent sans relâche depuis la mi-Décembre et aucune région n'est épargnée. Dans ces conditions, difficile de garder le moral au beau fixe, et dans les îles le sentiment d'isolement se fait cruellement ressentir.

Le premier week-end de Février, le coup de vent annoncé fut au rendez-vous et combiné à un fort coefficient de marée, provoquait de gros dégâts sur tout le département et notamment sur notre île.

De mémoire les anciens n'avaient jamais vu une mer aussi grosse s'abattre sur notre caillou. Devant ce phénomène à la fois fascinant et effrayant nous étions nombreux et complètement impuissants à assister à ce triste spectacle : les quelques remparts de sacs de sable devant les portes des maisons, les bateaux sur les quais et les murs de protections furent balayés comme des fétus de paille. La tempête du samedi soir, déjà destructrice, laissa quelques heures de répit pendant la nuit, puis redoubla de fureur dès le petit matin. Ce n'est qu'à la faveur de la marée descendante, l'eau se retirant peu à peu, que nous avons pu constater l'ampleur des dégâts et commencer à pomper les abords des maisons, les jardins et toutes les rues submergées par la mer.

Sans aucune concertation, de nombreux molénais, présents sur l'île ce week-end, se portèrent rapidement volontaires pour assécher, nettoyer et évacuer des tas de débris charriés par les flots. D'autres, aidés en cela par les engins d'artisans, de la commune et de la CCPI entamèrent un incessant va et vient pour dégager les bateaux, les mettre en sécurité et nettoyer ainsi les zones les plus touchées. Cette effervescence, d'hommes et de femmes armés de balais, de seaux, de râteliers de pelles et passant d'une maison à une autre, dura toute la journée.

Une fois de plus les molénais ont fait preuve d'une très grande solidarité durant cette épreuve que nous a infligé la nature. Dans l'effort commun, nous avons laissé de côté nos différents, nos querelles de voisinage et autres chamailleries qui pour l'heure nous paraissaient bien dérisoires...

Par ces quelques lignes, je voulais donc remercier chaleureusement tous ces gens qui, le temps d'un week-end, se sont spontanément mis au service des autres ; jeunes et moins jeunes, vous avez été formidables ! Encore une fois MERCI !

Je profiterais bien de cet élan de solidarité pour vous solliciter une fois de plus et vous demander de venir nombreux afin que l'on puisse, ensemble, redonner un aspect un peu plus avenant aux chemins côtiers qui ont souffert de la tempête. Je vous donne donc rendez-vous aux vacances de Pâques en espérant que d'ici là le ciel sera plus clément...

D. MASSON

CALENDRIER DE COLLECTE DES DECHETS VERTS – ANNEE 2014

SECTEURS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE
KARIT	7/24	15	4/23	9/29	14	2/18	7/23	12
CENTRALE	8/28	19	5/24	10/30	18	3/22	8/27	13
PEN ANERO	9/29	20	10/25	15/31	19	4/23	9/28	17
SQUARE	10/30	21	11/26	16	4/20	8/24	13/29	18
MAIRIE	14	5/22	12/30	17	5/21	9/25	14/30	19
CHARCOT	15	6/26	13	1/21	6/25	10/29	15	3
EGLISE	16	7/27	16	2/22	7/26	11/30	16	4
ROUSSIN	17	12/28	17	3/23	11/27	15	1/20	5
BOULARD	22	13	2/18	7/24	12/28	16	2/21	6
SEMAPHORE	23	14	3/19	8/28	13	1/17	6/22	10

CALENDRIER DE COLLECTE DE LA FERRAILLE – ANNEE 2014

A DEPOSER LA VEILLE (FERRAILLE UNIQUEMENT)

mercredi	JANVIER	FEBVIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE
UNIQUEMENT FERRAILLE	-----	-----	-----	16	14	18	9/30	6/27	17	15	-----	-----

LES MEFAITS DE LA DROGUE

J'ai eu l'opportunité d'assister à une conférence faite par un ancien toxicomane devant les élèves de seconde du lycée Saint Sébastien de Landerneau. Ce témoignage est d'autant plus bouleversant que cette personne est gravement malade et se sait condamnée à très court terme. Avec son accord, je vous livre, bruts de décoffrage, les principaux sujets de son intervention, afin de participer, très modestement, à la connaissance et, de ce fait, à la lutte contre ce fléau. Les voici :

« Je m'appelle Camel. J'ai 40 ans, je suis marié et père de trois filles. J'ai perdu mon père à 13 ans . A 14 ans je suis devenu apprenti mécanicien auto pour rentrer de l'argent à la maison. Je suis tombé dans la drogue en piochant dans l'armoire à pharmacie de la maison, puis... médicaments plus whisky, puis shit... »

« C'est le début de l'escalade. Les jours passent et plus j'en prends, jusqu'à 10g, 15g par jour. Pour que ça soit plus fort, je prends de l'alcool. A 18 ans, j'ai fait un sevrage. Pour rien... Il me faut toujours augmenter les doses pour avoir plus de sensations Puis, c'est l'héroïne, 5g en trois jours, et c'était beaucoup plus cher qu'aujourd'hui. Je me fais peur, j'évite les miroirs. Arrive le résultat d'une prise de sang : hépatite B, hépatite C. Je veux m'arrêter : « Demain, j'arrête ! » Mais la dépendance est déjà là. Je dérape... Il me faut de l'argent, jusqu'à 150 euro par jour ; donc je vole. C'est la prison... »

« Sur les huit potes que nous étions dans le squatt, je suis le seul qui tienne debout. Trois sont morts du sida, trois d'une overdose, le septième est malade du sida. Quant à moi, j'ai deux hépatites et le cancer...»

« Comment en arrive-t-on là ? Le premier dealer, on le connaît. C'est un pote. On rigole : « Tu devrais essayer, tu vas voir, c'est sensationnel ! » On te présente toujours le produit sous son meilleur jour, mais jamais on ne te parlera de ses inconvénients. Et c'est parti ! On consomme, on vole pour en avoir. Puis, on se met à vendre... On devient dealer. C'est la spirale d'où on ne peut plus sortir... »

« Tu es jeune, tu fugues ou tu es chassé de chez toi... et tu te retrouves à la rue. Les premiers jours, ça va. Tu as des potes, tu dors chez eux. Puis, si tu ne fais pas comme eux, tu te retrouves tout seul, à la rue, la nuit. Des squatters qui circulent avec leurs chiens te repèrent, ils te prennent sous leur coupe, te donnent ta drogue... et te font comprendre qu'il faut que toi aussi tu participes à leur trafic. Il faut que tu acceptes les règles : drogue, vol, alcool... sinon, c'est le viol, la castagne... l'hôpital où tu n'as plus aucun contact... et rebelote... »

« Tu réfléchis et tu prends ta décision : « j'arrête demain ». Le lendemain, c'est la même idée qui t'obsède, mais *il te manque la volonté que tu as perdue sans t'en rendre compte* en ingurgitant ces saletés ... »

« Je m'en suis sorti, difficilement, grâce à des amis qui m'ont aidé, Qui m'ont écouté sans me juger. Je vous dis aussi : il y a au moins quatre produits qui ne s'essaient pas, même pas une seule fois : l'héroïne, la cocaïne, le LSD et l'extasy. Ce dernier truc, c'est la roulette russe. Huit cachets sur dix ne sont pas de l'extasy, mais des produits malsains, issus entre autres de produits vétérinaires ... » etc...

Je pourrais continuer sur des pages à raconter les anecdotes qui ont ponctué la vie de Camel. Il me revient entre autre l'histoire d'un jeune homme, sans histoire, avec une scolarité tout à fait normale qui veut rentrer dans la marine. On découvre sur son livret scolaire une note du directeur (qui voulait se couvrir) qui indique que l'on a découvert, un jour, sur lui une barrette de shit. Ce garçon n'a jamais fumé, il a simplement caché dans sa poche la barrette d'un copain qui était recherché par la police. Résultat : le jeune homme n'a pas pu intégrer l'armée. Et ce serait la même chose dans d'autres corps de métiers.

Quand on a pu entendre ce témoignage, qui n'est pas du baratin, où Camel dit et redit *qu'il ne connaît pas un seul toxicomane heureux*, on s'aperçoit que l'usage habituel de ces drogues entraîne une perte indéniable de volonté. D'où la recherche de drogues plus fortes ou de prises plus nombreuses qui, au lieu de raviver sa volonté, enferment encore davantage le toxico dans sa dépendance.

Alors que Camel essaie de faire de la prévention et aide des gens à s'en sortir, on peut se demander si les gens qui encouragent la dépénalisation de la drogue sont vraiment conscients de leur responsabilité. Tout près de nous, le Père Jaouen qui a consacré sa vie à la réinsertion des délinquants et des drogués, avec des taux de réussite encourageants, mérite-t-il qu'une telle régression de la société voie le jour ? Je vous ai donné mon sentiment. Tout cela mérite réflexion...

Raymond Guillou

NOTA.

J'ai évidemment eu l'assentiment de Camel pour publier cet article dans le Skréo

ETRE VIEUX

Pour faire suite à l'article du précédent Skréo ayant pour titre « Avoir 80 ans, c'est pas marrant », voici une rubrique sur le même sujet.

MEDITATION SOURIANTE POUR CEUX QUI SE CROIENT TOUJOURS JEUNES

Le coin de ma rue est deux fois plus loin qu'avant, et ils ont ajouté une montée que je n'avais jamais remarquée.

J'ai cessé de courir après le bus parce qu'il démarre bien plus vite qu'avant.

Je crois qu'on fait maintenant les marches d'escalier bien plus hautes que dans le temps.

L'hiver, le chauffage est beaucoup moins efficace qu'autrefois.

Et avez-vous remarqué les petits caractères que les journaux se sont mis à employer ?

Cela ne sert plus à rien de demander aux gens de parler clairement ; tout le monde parle si bas qu'on ne comprend quasiment rien.

On vous fait maintenant des vêtements si serrés, surtout à la taille et aux hanches, que c'est désagréable.

Les jeunes gens eux-mêmes ont changé. Ils sont bien plus jeunes que quand j'avais leur âge. Et d'un autre côté, les gens de mon âge étaient bien plus vieux que moi !

L'autre jour, j'ai rencontré une vieille connaissance : elle avait tellement vieilli qu'elle ne me reconnaissait plus.

Je réfléchissais à tout cela en faisant ma toilette ce matin. Ils ne font plus d'aussi bons miroirs qu'il y a 70 ans.

LA TAXE BARNIER

Nous vous avons entretenu dans le Skréo 102 de juin 2012 de la Taxe Barnier qui avait fait son apparition dans le prix du bateau depuis le 31 mars 2012, ceci pour les secondaires en particulier. Petit rappel :

« Cette taxe (7% du prix HT du titre de transport aller), qui est acquittée par les usagers des transports maritimes, est destinée à créer des ressources nouvelles qui permettront aux gestionnaires des espaces naturels protégés soumis à une fréquentation touristique, de faire face aux coûts induits par cette fréquentation. Sont exonérés les passagers ayant leur résidence principale sur l'île ».

Pourquoi pas, car cette taxe part d'un bon sentiment ? Là où le bât blesse, c'est que les résidents secondaires, propriétaires de leur habitation, acquittent déjà la redevance « Ordures Ménagères », nettoient au moins autour de chez eux, et doivent en plus payer cette taxe à **chaque voyage**, ce qui n'est pas le cas des touristes qui viennent une fois sur l'île. Il n'est pas rare de voir des secondaires qui paient cette taxe jusqu'à 30 fois dans l'année... Cela est injuste et pervers... On paie, on peut salir ?

Notre députée de l'époque, madame Marguerite Lamour, avait transmis nos doléances au ministère concerné. Mais voilà, il y a eu élections et changement de gouvernement...

Lors des vœux du maire de Molène, en janvier 2013, nous avons soumis notre problème au nouveau député de la circonscription, monsieur Jean Luc Bleunven. Et c'est reparti...

- le 18 mars 2013 Courrier de Mr Bleunven
aux ministres concernés
- Mr. Moscovici (Finances)
Mme. Batho (Ecologie)
Mr. Cuvillier (Transports)
- le 12 avril 2013 Réponse de M. Moscovici qui « *communique les éléments aux Services compétents de son Département ministériel* »
- le 10 juillet 2013 Réponse de Mr. Cuvillier, qui n'en est pas une d'ailleurs, puisqu'il nous adresse un simple constat de la situation qui lui a été exposée par nos soins
- le 19 août 2013 Courrier de l'Amicale pour faire part de notre insatisfaction
- le 10 septembre 2013 Réponse de M. Moscovici, dont voici quelques extraits :

« *La fréquentation touristique génère des recettes pour les budgets des collectivités mais provoque des surcoûts pour ces mêmes budgets, d'où la finalité de cette taxe... qui n'a aucun lien avec l'enlèvement des ordures ménagères...* »

« *Le montant modeste de cette taxe limite de fait le montant dû par les résidents secondaires, comme par les autres redevables de cette taxe...* »

« *Pour ces raisons et dans un souci de stabilité fiscale, aucune réforme de cette taxe n'est envisagée...* »

Que pouvons-nous devant l'Administration (avec un grand A) toute puissante ? Après le sémaphore (vu le résultat !), la Taxe Barnier... Ras le bol... car, malgré nos propositions, c'est toujours « Circulez, y a rien à voir ! »

Raymond Guillou

EXAMEN DE FRANÇAIS EN PRIMAIRE

VERIDIQUE ET DRÔLE

1. Dans la phrase « Le voleur a volé des pommes », où est le sujet ?
En prison
2. Le futur de « je baille » est... ?
Je dors
3. Que veut dire l'eau « potable » ?
C'est celle que l'on peut mettre dans un pot
4. Qu'est-ce qu'un oiseau migrateur ?
C'est celui qui ne peut se gratter que la moitié de son dos
5. Que faire la nuit pour éviter les moustiques ?
Il faut dormir avec un mousquetaire
6. A quoi sert la peau de vache ?
Elle sert à garder la vache ensemble
7. Pourquoi le chat a-t-il quatre pattes ?
Les 2 de devant servent à courir, les 2 de derrière à freiner
8. Quand dit-on « chevaux » ?
Quand il y a plusieurs chevaux
9. Qui a été le premier colon en Amérique ?
Christophe
10. Pourquoi les requins vivent-ils dans l'eau salée ?
Parce que dans l'eau poivrée, ils tousseraient tout le temps
11. L'institutrice demande: quand je dis « je suis belle », quel temps est-ce ?
Le passé, madame
12. Complétez les phrases suivantes :
 - A la fin, les soldats en ont assez...
... d'être tués .
 - Je me réveille et à ma grande surprise...
... je suis encore vivant.
 - La nuit tombée...
... le renard s'approcha à pas de loup.

OU SONT PASSES NOS CHAMPS ?

Une rubrique célèbre « Où sont nos navires ? » m'inspire cette réflexion : « Où sont passés nos champs ? » J'ai retrouvé un texte manuscrit d'une vieille tante qui, en 1933, écrivait :

Champs du côté sud : 1 - PLEGAPOUSPIAN
 1 - TACHEN ISELA
 1 - MESOU PORSABLOR
 3 - MESOU AR C'HLEUZ
 8 - MESMONGUON
 1 - jardin à MESMONGUON (1)
 6 - MESMEAN

Champs du côté nord : 2 - MESOU AN ILIZ
 7 - NESARS
 3 - MESOU ROELEN
 2 - MESTROUCANVEL
 1 - MESIRS
 2 - MESNEAN

(voir plan page suivante)

Engrais des champs : début 20. 12. 1932
 fin 7. 01. 1933

Plantations : début 10 01. 1933
 fin 9. 02. 1933

Reste à bêcher : 18

Commencé à butter le 27. 04, fini le 9 mai.

Sur ces champs, dès le mois de novembre s'élevaient des meules de goémon qui, au mois de décembre était étalé sur le terrain jusqu'au bêchage et plantation des pommes de terre. Au printemps, il fallait sarcler, butter. Certaines années, les doryphores s'abattaient sur les plants. Armés de récipients, nous allions les recueillir et ensuite les brûler.

En juillet - août, commençait l'arrachage des pommes de terre. Pas une brouette ne pénétrait sur les champs. Nous portions les cageots ou les sacs sur le sentier.

Les arz (2) qui délimitaient ces parcelles ayant été arrachés, les broussailles ayant tout envahi, nos champs ont eux aussi disparu !!!

E.B.

(1) parcelle entourée de murets

(2) chaque arz ou pierre délimitant les parcelles portait les initiales des propriétaires

